Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'autorisation pour exploiter une ou plusieurs dessertes intérieures régulières d'intérêt national effectuées à l'occasion d'un service régulier de transport routier international de voyageurs

Arrêté du 19 janvier 2011 (J.O du 1er février 2011)

cerfa
N°14322*01

1 - Identification de l'entreprise pétitionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse : Numéro : | Extension : | Nom de la voie :

Complément d'adresse :

Code postal | Localité : Pays :

Titulaire de l'autorisation de service régulier de transport routier international de voyageurs :

Numéro : | délivrée le : |
(de l'autorisation) (date)

par : |
(autorité délivrante)

2 - Identification de la personne responsable de la présente demande au nom de l'entreprise

Nom et prénom :

Tél : | Courriel :

3 – Description des dessertes intérieures envisagées

Sollicite l'autorisation d'exploiter à l'occasion de ce service international, dans les mêmes conditions de partenariat et de sous-traitance, les dessertes intérieures régulières d'intérêt national suivantes :

Desserte intérieures	Origine	Destination	Aller retour (oui / non)
Desserte 1			
Desserte 2			
Desserte 3			
Desserte 4			
Desserte 5			
Desserte 6			
Desserte 7			
Desserte 8			
Desserte 9			
Desserte 10			
Desserte 11			
Desserte 12			
Desserte 13			
Desserte 14			
Desserte 15			

Nombre demandé de copies certifiées conformes de l'autorisation : |

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du ministère chargé des transports.

4 - Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ❑

Fait à _____ le, _____

Signature

La demande, accompagnée des pièces justificatives ci-dessous, établie en cinq exemplaires, est adressée au Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement - Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer - Direction des services de transport - Sous-direction des transports routiers - Bureau de l'organisation des transports routiers de voyageurs - Arche Sud - 92055 La Défense Cedex

5 - Pièces justificatives

Copie de la licence communautaire de transport public routier de voyageurs en cours de validité ; ❑

Copie de l'autorisation de service régulier de transport routier international en cours de validité délivrée par les autorités compétentes conformément au règlement (CE) n° 1073/2009 du parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché international des services de transport par autocars et autobus, et modifiant le règlement (CE) n° 561/2006 ; ❑

Document précisant, pour chaque desserte intérieure, les horaires et la fréquence, en distinguant le cas échéant, les périodes d'exploitation ; ❑

Document explicitant le nombre de véhicules qu'il est prévu d'utiliser pour l'exécution de la ou des dessertes intérieures ; ❑

Document explicitant le nombre de voyageurs estimé et les tarifs prévus pour chaque desserte intérieure, et le chiffre d'affaires prévisionnel en distinguant la part relative aux dessertes intérieures et celle relative au service international ; ❑

Document explicitant l'organisation mise en place par l'entreprise pour fournir un rapport annuel sur les données d'exploitation concernant le nombre de voyageurs et le chiffre d'affaires. ❑

Imprimer

Réinitialiser